

## ETABLIS ET POSTES DE TRAVAIL

### POSTE DE TRAVAIL MODULOG 4.0

réglable en hauteur électriquement avec voile et superstructure



- Le poste de travail MODULOG 4.0 réglable électriquement permet de recevoir une charge maximale de **300 KG**
- Il intègre une poutre de rigidification à l'arrière du poste de travail
- Cette version intègre à l'arrière un voile de fond avec goulotte pour le passage des câbles
- Cette version est équipée de montants pour permettre la fixation d'accessoires

## Fiche Produit



Livré en kit

La modularité et la flexibilité sont les caractéristiques majeures de la nouvelle gamme MODULOG 4.0

Accessoirisable à volonté grâce à des montants supérieurs.

### Normes et labels:



## Caractéristiques techniques

### ETABLIS ET POSTES DE TRAVAIL

#### POSTE DE TRAVAIL MODULOG 4.0 REGLABLE ELECTRIQUEMENT AVEC VOILE ET SUPERSTRUCTURE



#### Caractéristiques techniques des châssis MODULOG réglables en hauteur électriquement :

- Le cadre horizontal est constitué d'une structure en tôle d'acier pliée d'épaisseur 25/10<sup>e</sup> qui assure une rigidité parfaite du plateau.
- Les embases horizontales en tôle d'acier de 4 mm et en tube d'acier 25 x 25 mm sont équipés de vérins de réglage en hauteur de course 30 mm pour compenser les défauts de planéité du sol.
- Un ensemble de 2 colonnes vérins électriques de section 150x70 mm permet d'élever l'ensemble cadre, poutre, plateau, voile et montants qui permet un ajustement de la hauteur d'utilisation précise.
- La finition de la structure est réalisée par une peinture en poudre époxy polymérisée au four à 180°.
- Il est possible d'upgrader le poste crémaillère en poste électrique avec un kit d'évolution, par simple changement des embases et du système de levage.
- La course de réglage en hauteur est de 723 à 1123 mm mesuré sous le plateau soit 450 mm.
- Le mouvement est commandé par un boîtier de commande, il permet une mémorisation de 3 positions et affiche la hauteur du poste.
- Les montants arrières de hauteur 1600 mm (1200 mm au dessus du plateau) sont fixés sur la poutre et le cadre horizontal.
- Il sont réalisés en tube d'acier 60 x 30 mm d'épaisseur 20 10 e perforés sur les 4 faces.
- Sur les faces latérales de largeur 60 mm, les perforations sont de dimensions 10 x 10 mm et au pas de 50 mm.
- Sur les faces avant et arrières de largeur 30 mm, elles sont de dimensions 30 x 10 mm et au pas de 50 mm.
- Le voile de fond est réalisé en tôle d'acier 10/10<sup>e</sup>.
- Un double pli en partie basse permet la circulation horizontale des câbles sous le poste et de poste en poste (hauteur 304 mm largeur dépend des dimensions du poste).
- Ce voile de fond suit le cadre horizontal lors du réglage en hauteur.
- Sa fixation sur les montants est réalisée par vis poëlier traversantes et écrou à collerette au niveau des perforations latérales 10x10 mm.
- Les montants sont au nombre de 2 ou 3 suivant la largeur des postes.

#### Association structure et plateau :

- Plateau en mélaminé 38 mm, 28 mm et 19 mm
- Plateau en RESITOP 40 mm et 30 mm
- Plateau stratifié ESD 30 mm
- Ils sont fixés à la structure par vis VBA TB 5x20.

#### Options :

Les postes électriques peuvent être équipés de 4 roulettes de diamètre 100 mm dont 2 freinées, en remplacement des vérins de réglage de niveau de sol. La hauteur des postes augmente de 110 mm dans ce cas.

#### Accessoires :

- Des coffres à tiroirs peuvent être fixés à la structure ainsi que des supports claviers ou des supports unités centrales.
- Au dessus du plateau il est possible d'accueillir des accessoires modulaires tels que tablettes, rails et support éclairage fixé sur les montants.

#### Dimensions des postes (en mm) :

HAUTEUR	PROFONDEUR	LARGEUR	NB DE MONTANTS	
723 à 1123 (hors plateau)	650	695	2	
		925		
		1360	3	
	1820			
	750			695
			925	
1360			3	
1820				